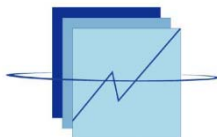


République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi



ANSD
Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

INDICE DES PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (IPPI)

Octobre 2014

IPPI



Avertissements

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note mensuelle de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI). Cet indice, base 100 en 2006, mesure l'évolution des prix à la production, départ usine, et hors marge de transport. Il couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, les industries du bois, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon représente 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Les prix présentés dans cette note se rapportent aux prix à la production. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas effectué.

ANALYSE D'ENSEMBLE : Une hausse des prix à la production industrielle

L'activité industrielle est marquée, en octobre 2014, par un accroissement de 0,6% des prix à la production. Une telle évolution résulte d'un relèvement des prix à la production d'énergie (+2,1%), des industries alimentaires (+0,5%) et de la mécanique (+0,3%). Toutefois, le repli des prix à la production des industries des matériaux de construction (-0,4%) a amoindri cette tendance haussière. Au même moment, les industries textiles et du cuir, du papier et du carton, chimiques, extractives ainsi que les autres industries manufacturières ont vu leur prix à la production se stabiliser.

Par rapport à octobre 2013, les prix à la production ont crû de 1,0%. Les prix moyens des dix premiers mois de 2014 se sont repliés de 0,9% comparés à ceux de la période correspondante de l'année 2013.

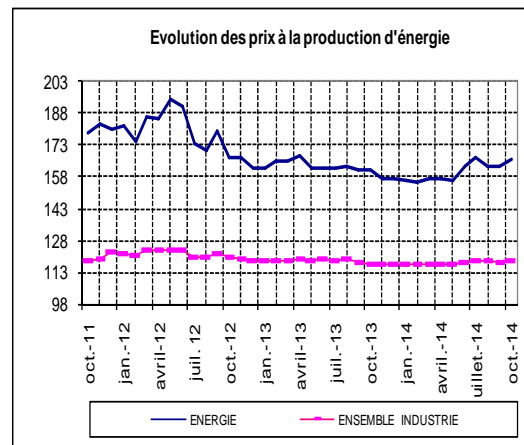


ANALYSE SECTORIELLE

Un accroissement des prix à la production d'énergie

Après une stabilité observée au mois précédent, les prix à la production d'énergie ont crû de 2,1% en rythme mensuel. Cette hausse est essentiellement expliquée par le relèvement de ceux de l'électricité (+3,1%), lié au renchérissement de la matière première. Au même moment, les prix à la production d'eau sont demeurés inchangés en rythme mensuel.

Par rapport à octobre 2013, les prix à la production d'énergie se sont redressés de 3,4%. Les prix moyens des dix premiers mois de 2014 ont fléchi de 1,7% par rapport à ceux de la période correspondante de 2013.



Une augmentation des prix à la production des industries alimentaires

Les prix à la production des industries alimentaires se sont appréciés de 0,5% à la suite d'une stabilité notée au mois précédent. Cette évolution découle de la hausse des prix des produits alimentaires à base de céréales (+7,0%) et ceux des conserves de poissons et crustacés (+3,0%). La rareté des prises en mer est à l'origine de la contraction des prix des conserves de poissons et crustacés.

En variation annuelle, les prix à la production des industries alimentaires ont fléchi de 0,6%. Les prix moyens des dix premiers mois de 2014 se sont relevés de 0,3% par rapport à ceux de la période correspondante de 2013.

Une appréciation des prix à la production des industries de la mécanique

Après une hausse de 1,4% au mois précédent, les prix à la production des industries de la mécanique sont ressortis à + 0,3% en octobre 2014. Cette situation est imputable essentiellement à une augmentation des prix des produits sidérurgiques (+0,7%).

Par rapport à octobre 2013, les prix à la production des industries de la mécanique se sont redressés de 3,9%. Les prix moyens des dix premiers mois de 2014 ont crû de 1,8% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2013.

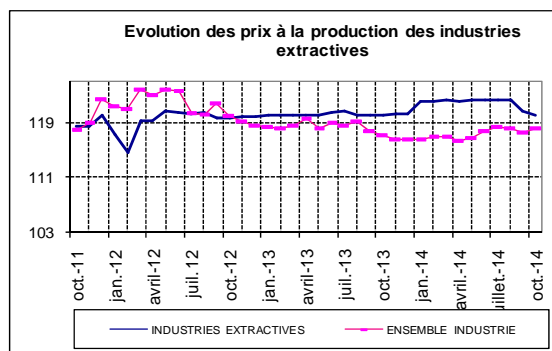
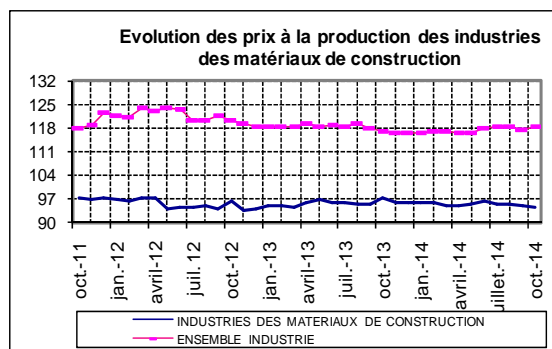
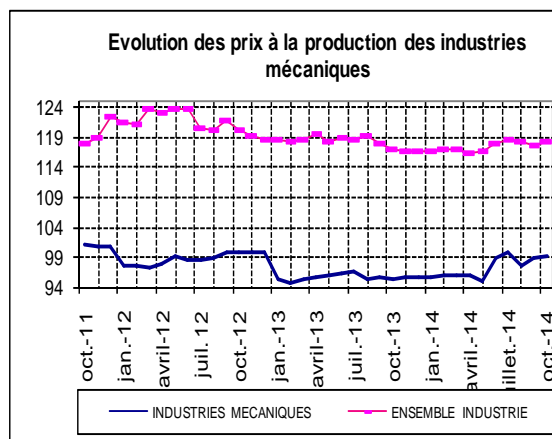
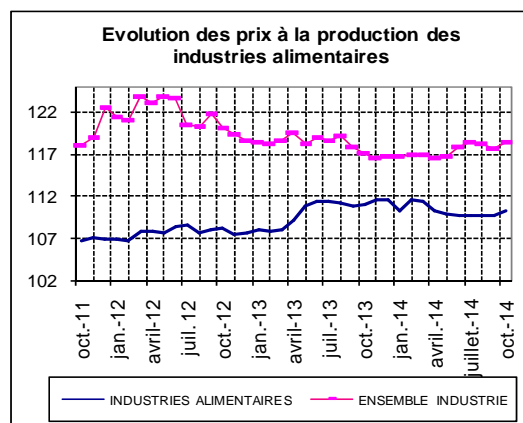
Un recul des prix à la production des industries des matériaux de construction

Les prix à la production des industries des matériaux de construction se sont repliés de 0,4% après avoir fléchi de 0,8% au mois précédent. Cette situation est consécutive à un recul des prix à la production de ciment.

Par rapport à octobre 2013, les prix à la production des industries des matériaux de construction se sont contractés de 2,8%. Les prix moyens des dix premiers mois de 2014 ont baissé de 0,4% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2013.

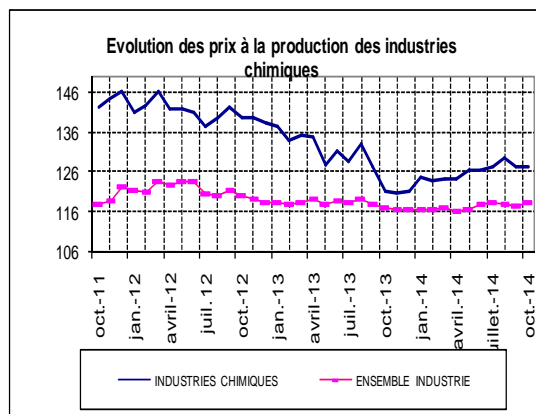
Un niveau inchangé des prix à la production des industries extractives

Au cours de la période sous revue, les prix à la production des industries extractives ont stagné. Excepté le recul de 0,1% des prix des pierres, sables et argiles, ceux des autres produits de cette branche sont demeurés stables. Comparés à octobre 2013, les prix à la production des industries extractives ont crû de 0,1%. Les prix moyens des dix premiers mois de 2014 se sont relevés de 1,5% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2013.



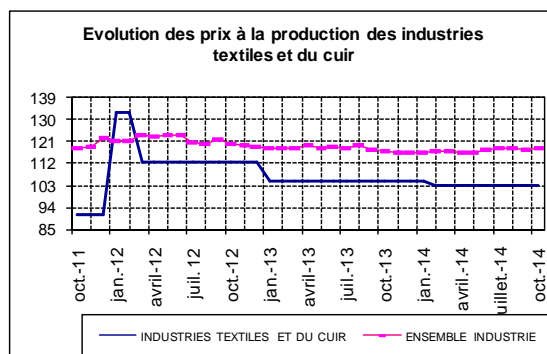
Une croissance nulle des prix à la production des industries chimiques

Après une hausse de 1,8% observée au mois précédent, les prix à la production des industries chimiques ont stagné en octobre 2014. Le relèvement des prix des produits chimiques de base (+5,0%) a été compensé par le repli de ceux du pétrole raffiné (-3,0%) et des autres produits chimiques de base (-10,1%). Comparés à ceux du mois d'octobre 2013, les prix à la production des industries chimiques se sont bonifiés de 5,1%. Les prix moyens des dix premiers mois de 2014 ont fléchi 3,7% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2013.



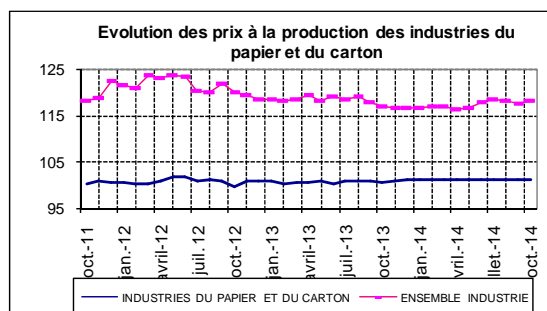
Une stabilité des prix à la production des industries textiles et du cuir

Comparés au mois précédent, les prix à la production des industries textiles et du cuir sont demeurés inchangés. Par rapport à octobre 2013, ils se sont repliés de 1,7%. Les prix moyens des dix premiers mois de 2014 ont affiché une baisse de 1,5% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2013.



Une fixité des prix à la production des industries du papier et du carton

En octobre 2014, les prix à la production des industries du papier et du carton sont restés fixes par rapport au mois précédent. En variation annuelle, ils ont enregistré une hausse de 0,4%. Les prix moyens des dix premiers mois de 2014 se sont établis à +0,4% par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2013.



Une fixité des prix à la production des autres industries manufacturières

Comparés au mois précédent, les prix à la production des autres industries manufacturières sont restés fixes en rythme mensuel. Par rapport à octobre 2013, ils sont demeurés stables. Les prix moyens des dix premiers mois de 2014 se sont stabilisés par rapport à ceux de la période correspondante de l'année 2013.

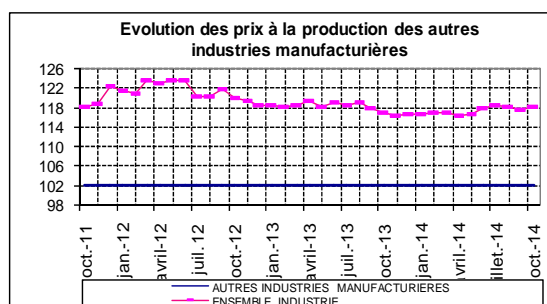


Tableau 1 : INDICE DES PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE BASE 100 EN 2006

	Pond.	oct.-13	nov.-13	déc.-13	jan.-14	fév.-14	mars.-14	avril.-14	mai.-14	juin.-14	juillet.-14	août.-14	sept.-14	oct.-14	oct.-14/ sept.-14	10 mois 2014/ 10 mois 2013	oct.-14/ oct.-13
INDUSTRIES EXTRACTIVES	43	120,2	120,2	120,2	122,2	122,2	122,3	122,2	122,4	122,4	122,4	122,4	120,7	120,6	0,0	1,5	0,3
Extraction de phosphate	16	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7	0,0	0,3	0,0
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	151,5	151,5	151,5	151,5	151,5	151,8	151,4	152,3	152,3	152,3	152,3	146,1	145,9	-0,1	-0,7	-3,7
Extraction ou production de sel et de natron	15	107,5	107,5	107,5	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	0,0	5,3	5,3
INDUSTRIES ALIMENTAIRES	408	111,1	111,6	111,5	110,3	111,5	111,4	110,2	109,9	109,8	109,8	109,8	109,8	110,4	0,5	0,3	-0,6
Transformation conservation de poissons, crustacés et mollusques	41	121,9	126,4	126,6	114,2	127,0	124,9	128,0	126,6	127,3	127,3	128,0	129,7	133,6	3,0	8,1	9,6
Fabrication de corps gras alimentaires	48	115,1	115,1	115,1	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	0,0	-0,6	-0,6
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	115,1	115,6	115,6	115,3	115,5	115,5	106,4	105,6	104,4	104,4	104,2	103,5	104,6	1,0	-6,4	-9,1
Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a	3	116,3	116,3	110,4	110,4	110,4	116,3	116,3	110,8	110,8	109,6	109,6	101,9	109,0	7,0	-5,1	-6,3
Confiserie, chocolaterie	12	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	0,0	0,0	0,0
Fabrication de sucre	111	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,6	98,7	98,7	98,7	0,0	0,0	0,0
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	96,4	0,0	0,0	0,0
Fabrication de produits laitiers et de glace	18	120,8	120,8	121,1	121,8	122,3	123,2	124,6	125,3	125,2	125,3	125,3	125,4	124,8	-0,5	2,5	3,3
Fabrication de boissons	36	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	134,3	0,0	6,3	0,0
Fabrication de produits à base de tabac	18	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	0,0	0,0	0,0
INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR	16	104,5	104,5	104,5	104,5	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	0,0	-1,5	-1,7
Egrenage de coton	13	105,1	105,1	105,1	105,1	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	0,0	-1,7	-1,9
INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON	17	100,6	101,0	101,1	101,1	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	0,0	0,4	0,4
INDUSTRIES CHIMIQUES	171	121,1	120,8	121,5	124,6	124,1	124,3	124,2	126,6	126,7	127,5	129,7	127,4	127,3	0,0	-3,7	5,1
Raffinage pétrolier	47	182,3	180,1	181,8	180,9	179,9	179,6	176,7	184,3	184,8	186,0	184,9	176,1	170,8	-3,0	-5,5	-6,3
Fabrication de produits chimiques de base	50	100,6	100,6	101,7	112,4	111,5	113,1	115,2	116,6	116,7	117,6	126,8	126,8	133,1	5,0	-2,6	32,3
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	92,8	93,2	93,2	93,3	92,8	92,8	91,8	91,8	91,8	91,8	92,0	91,2	91,2	0,0	-2,7	-1,7
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	24	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	98,3	0,0	0,0	0,0
Fabrication de peinture et vernis	10	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	102,0	0,0	-8,3	0,0
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	63,7	75,4	75,4	80,6	79,7	80,8	80,8	75,3	82,8	77,6	76,3	85,9	77,2	-10,1	-0,9	21,1
Fabrication de produits en matières plastiques	13	93,4	93,5	92,1	95,1	95,4	92,1	96,2	95,4	91,9	97,1	94,7	94,6	92,0	-2,7	-1,6	-1,5
INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION	162	97,0	95,8	95,8	95,8	95,8	94,9	95,0	95,2	96,5	95,2	95,4	94,7	94,3	-0,4	-0,4	-2,8
INDUSTRIES MECANQUES	28	95,5	95,8	95,8	95,8	95,9	95,9	95,9	95,2	98,9	99,9	97,7	99,0	99,3	0,3	1,8	3,9
Produits de la sidérurgie	9	101,9	101,9	101,9	101,6	101,9	101,9	101,9	101,9	101,9	101,9	101,9	101,9	102,6	0,7	0,8	0,7
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	97,4	98,6	98,6	98,9	98,9	98,8	98,8	96,3	108,3	111,9	104,1	108,8	108,9	0,1	4,6	11,8
Fabrication de machines et matériels électriques	8	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	0,0	0,6	1,2
Fabrication d'équipement et appareils de radio, tv et communication	2	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	0,0	0,0	0,0
AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	13	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	0,0	0,0	0,0
ENERGIE	141	161,1	157,0	157,1	156,4	155,4	157,0	157,0	156,5	162,6	167,1	163,0	163,0	166,5	2,1	-1,7	3,4
Production et distribution d'électricité	82	190,9	183,9	184,2	182,8	181,2	184,0	184,0	183,1	193,5	201,3	194,3	194,3	200,2	3,1	-2,5	4,9
Captage, traitement et distribution d'eau	59	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	0,0	0,0	0,0
ENSEMBLE INDUSTRIE	1000	117,1	116,5	116,6	116,6	116,9	117,0	116,5	116,7	117,8	118,4	118,2	117,7	118,3	0,6	-0,9	1,0

Champ couvert

En se référant à la classification traditionnelle des activités économiques en trois secteurs (primaire, secondaire, tertiaire), le calcul de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI) se rapporte au seul secteur secondaire. Il ne prend en considération que l'activité productrice des entreprises industrielles et ne s'intéresse pas aux autres facettes de la vie des entreprises telles que la rentabilité, la situation financière, l'investissement, l'emploi, les échanges avec l'extérieur, etc.

Echantillon

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.

Modalité de tirage de l'échantillon

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des Indices des Prix à la Production Industrielle (IPPI) s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques aux indices de sous-branche et à l'IPPI national. Les indices élémentaires représentent le rapport du prix au cours du mois courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IPPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Aboubacar Sédikh BEYE**

Directeur Général Adjoint : **Mamadou Falou MBENGUE**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale par intérim : **Ousseynou SARR**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Chef de Bureau des Enquêtes de Conjoncture : **Mamadou WONE**

Equipe de rédaction : **Mamadou WONE, Muhamed NDIAYE et Birama MBAYE**

Distribution : **El hadji Malick GUEYE**

Pour toute information, s'adresser au Bureau des Enquêtes de Conjoncture Tél : 33 869 21 39 Fax : 33 824 36 15